



«Tout sur le logement»: un Portail Web qui centralise toutes les informations sur le logement des Bruxellois

«Est-ce que je remplis les conditions d'accès au logement social ? Comment régler un différend avec mon locataire ? Quelles sont les primes à ma disposition pour rénover mon logement ?...».

Les Bruxellois, locataires comme propriétaires, se posent quotidiennement des questions sur le logement et l'habitat. Jusqu'à présent, trouver des réponses rapides et concrètes via Internet demandait une bonne dose de patience au regard de la multiplicité des sites et des intervenants de terrain. Avec aussi le risque d'obtenir des informations parfois contradictoires ou obsolètes. En début de législature, Christos Doulkeridis, Secrétaire d'Etat au Logement, s'était engagé à mettre en place un portail régional officiel, complet et pratique, permettant une visite simple et efficace. Le site www.logement.irisnet.be répond à cet engagement et vient d'être lancé.

Sous l'impulsion du Secrétaire d'Etat au Logement, Christos Doulkeridis, la Région bruxelloise vient de mettre en ligne son premier portail régional du logement www.logement.irisnet.be. Il s'agit d'une porte d'entrée vers une information qui se veut la plus complète et la plus à jour possible sur cette thématique. « *L'objectif de ce portail n'est pas de faire un énième site qui parle de logement mais de proposer le site de référence qui s'imposera à tous en ce qui concerne l'habitat en Région bruxelloise* », insiste d'emblée Christos Doulkeridis.

Pour y parvenir, il a été nécessaire de fédérer autour de ce projet tous les acteurs régionaux du logement. Pour Evelyne Huytebroeck, Ministre bruxelloise de la Rénovation urbaine. « *Le Portail du Logement reprend une série d'éléments qui ressortent des compétences régionales de la rénovation urbaine, de l'énergie et du logement, ainsi que des informations des niveaux communaux et associatifs. Cette transversalité en fait la nécessité ; elle en fera aussi l'efficacité.* Concrètement, les énergies des différents services en charge du logement au sein du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, de la SLRB, de la SDRB, de Bruxelles Environnement, de la FEDAIS et du Fonds du Logement se sont retrouvées autour de la table pour penser, structurer et alimenter en contenu ce nouveau site. « *Jusqu'à présent, la Région bruxelloise ne disposait pas vraiment d'outil de référence sur internet, officiel et exhaustif, pour traiter du logement* », regrette le Secrétaire d'Etat. « *Certes, le CIL, la SDRB ou la SLRB apportaient déjà beaucoup de réponses de qualité mais les Bruxellois devaient savoir à l'avance à qui poser leurs questions pour obtenir les réponses les plus pertinentes. Désormais, les Bruxellois bénéficient d'un accès unique pour répondre à leurs interrogations.* »

Le portail régional est résolument centré sur l'utilisateur. Il a été conçu pour répondre à ses questions sur la location, la vente/la construction, etc. dans un langage accessible et concis. Il contient :

- Un onglet **Louer** : on y trouve toutes les informations à destination du locataire ou du propriétaire qui souhaite mettre son bien en location. Etape par étape, cette partie détaille toutes les démarches à suivre entre le moment où on recherche son logement (offre privée ou offre publique) jusqu'au moment où on signe son contrat de bail, sans oublier toutes les informations liées à

l'entretien de son logement ou le respect des normes d'habitabilité.

- Un onglet **Vendre/Acheter** : toutes les démarches à suivre quand on souhaite acheter ou vendre son bien en Région bruxelloise sont détaillées mais aussi toutes les formalités et avantages fiscaux offerts aux futurs propriétaires bruxellois. Les jeunes ménages Bruxellois y trouveront aussi toutes les informations utiles pour bénéficier des crédits hypothécaires sociaux fournis par le Fonds du Logement.
- Un onglet **Rénover et Construire**: une partie du site complètement dédiée aux Bruxellois qui ont une brique dans le ventre ou qui veulent rénover un bien et ne savent pas comment s'y prendre. Toutes les démarches à suivre et les liens utiles vers les administrations qui peuvent les accompagner dans leur projet s'y trouvent.
- Un onglet **Qui fait quoi ?**: il n'est pas toujours facile pour les citoyens de savoir à qui s'adresser quand on est en proie à une question relative au logement. Un annuaire complet des services administratifs, des opérateurs régionaux, des sociétés de logements sociaux et des associations actives dans le domaine leur apportera des réponses.

Par ailleurs, les Bruxellois y trouveront rapidement, et concentrées en un seul endroit, toutes les informations pratiques et les liens au sujet des primes à la rénovation, à l'embellissement des façades, primes énergie, prêts verts et allocations déménagements, etc. .

Ce portail a pour vocation de devenir un site vivant et dynamique. Pendant trois mois, le site entre dans une phase d'évaluation grandeur nature durant laquelle tous les internautes bruxellois pourront faire leurs remarques, leurs suggestions et faire part des attentes sur l'évolution future du portail. Un espace de dialogue est donc prévu à cet effet sur la page d'accueil. En le lançant, les différents contributeurs se sont engagés à le mettre à jour de manière régulière afin de suivre au plus près les différentes évolutions en matière de législation concernant le logement mais aussi pour faire connaître l'actualité du logement en Région bruxelloise (nouveaux projets de constructions, nouvelles primes, etc.). Pour cette raison, l'animation du site a été confiée à un véritable comité de rédaction composé par des responsables de chaque partenaire.

« Si le lancement de ce portail régional comble un manque manifeste, il ouvre aussi la voie à de nouvelles perspectives de développement pour améliorer l'information à destination des Bruxellois. A terme, ce site est appelé à devenir un véritable guichet en ligne qui permettra à la Région de soutenir les citoyens quant aux démarches administratives pour leurs demandes de primes ou pour suivre l'évolution de leur dossier pour l'accès au logement social », annonce Christos Doulkeridis.